

Action Sécurité Éthique Républicaines

Première Intervention – Conférence des États parties au traité sur le commerce des armes Genève le 22 aout 2023

Objet de l'intervention : Débat général

Madame la Présidente. Mesdames et messieurs les délégué·e·s,

Madame la Présidente, Action Sécurité Éthique Républicaines tient à vous féliciter pour l'organisation de cette conférence. Nos félicitations vont aussi au travail du Secrétariat qui nous permet d'échanger à partir de nos analyses sur les engagements qu'impliquent le traité sur le commerce des armes (TCA) durant cette conférence.

Nous saluons également votre choix d'insister sur le rôle de l'industrie dans le Traité, dans son lien intrinsèque avec un « régime de contrôle national et les critères que les États Parties doivent appliquer lorsqu'ils prennent des décisions en matière de transfert d'armes ».

Mais Madame la Présidente avant cela ne faudrait-il pas d'abord que les États parties en respectent les obligations premières ? Particulièrement les articles 6 et 7 qui représentent le meilleur barrage aux transferts d'armes irresponsables.

Or dans de nombreux pays où la guerre s'est installée comme en Éthiopie, en Libye, au Myanmar, dans les Territoires Palestiniens, en République Démocratique du Congo, au Sahel, dans les deux Soudan, en Ukraine, au Yémen... Les armes continuent d'affluer en violation de ces articles du TCA, des armes produites et transférées en grande partie par des membres permanents du Conseil de Sécurité des Nations Unies dont la France.

Parfois ces armes, dont les armes légères et de petits calibres, atterrissent dans des pays officiellement en paix mais plongés dans des situations de violences armées intérieures que doivent subir les populations sous le joug d'un pouvoir autoritaire comme, notamment, en Égypte ou en Inde ; ou sous celui d'organisations criminelles comme en Afrique du Sud, au Honduras, au Guatemala en passant par Haïti, le Mexique, le Salvador...

Madame la Présidente, lorsqu'il y a 20 ans nous avions lancé notre campagne pour un Traité qui prévienne les graves violations du droit international des droits de l'Homme et du droit international

humanitaire nous en connaissions l'impossible quête, mais nous connaissions aussi la responsabilité des gouvernements dans sa réalisation. Aujourd'hui nous croyons toujours qu'il est possible de renverser cet impossible car nous en avons la responsabilité devant les peuples des Nations Unies qui exigent la paix, la sécurité et le respect des droits de l'Homme. Mais c'est aux gouvernements à la tête des États qu'il incombe d'appliquer de bonne foi le TCA, nous sommes persuadés que lors de cette conférence vous saurez les convaincre de cette obligation.

Merci Madame la Présidente

Pour ASER

Benoît Muracciole Président